

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2026

Date de convocation : 26 mars 2026

Membres en exercice : 15

Membres présents : Brigitte AGENHEN, Charlotte BOUCOURT, Christelle BRIANT, Dominique CHAMBON, Xavier COLOT, Astrid CONSTANTIN, Evelyne HUROT, Rémy HUROT, Nadine LECOMTE, Roger LUBASZKA, Michel MAUGER, Christine PAOLOZZI, Dominique PAOLOZZI, Xavier POULAIN, Christophe TURGIS

Membres excusés : 0

Membres votants : 15

Membres représentés : 0

Présidence : Michel MAUGER
Secrétaire : Evelyne HUROT

OBJET : ATTRIBUTION PRIME EXCEPTIONNELLE CARBURANT

Dans un contexte de hausse significative des prix du carburant, liée à la situation internationale actuelle, les agents communaux sont directement impactés dans leurs déplacements professionnels et personnels.

Afin de tenir compte de cette augmentation des coûts et de soutenir les agents concernés, il est proposé d'attribuer une prime exceptionnelle d'un montant de 100 € pour la durée du mois d'avril 2026.

Cette prime concernerait les agents suivants :

- **Monsieur Paul DELABARRE**
- **Madame Florence QUESNEL**
- **Madame Emmanuelle SAJAN**

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'approuver le principe de l'attribution d'une prime exceptionnelle liée à la hausse des coûts de carburant ;
- De fixer les modalités d'attribution de cette prime au bénéfice des agents concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide d'attribuer une prime exceptionnelle d'un montant de 100 € pour la durée du mois d'avril 2026 aux agents municipaux mentionnés ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE

